

Les haltères séduisent les détenus

PRIVAS. Pour la première fois à la maison d'arrêt de Privas, des détenus bénéficient d'un cycle de formation en haltérophilie assuré par des conseillers techniques de la section "compétition" de la fédération française et de Jeunesse et Sports

Phase pratique du stage, hier matin à la maison d'arrêt de Privas où officiait le conseiller technique Robert Manlay, épaulé par Robert Magniez et Eric Prosbikian.



Haltérophilie, forme athlétique, culturisme et musculation... Le "menu" des cours théoriques dispensés aux détenus balaye un large éventail avant de laisser la place à la pratique dans une salle de 60 m² rénovée voici deux ans; elle a été aménagée et équipée pour l'haltérophilie, à la maison d'arrêt de Privas. Cette discipline est désormais bien implantée dans cet établissement pénitentiaire que dirige aujourd'hui -par intérim- Maurice Pinzi.

L'haltérophilie a donc fait son trou à la prison ardéchoise, à tel point qu'une section s'y est créée et qu'elle est aujourd'hui (depuis septembre 2001) affiliée à la fédération française. Les détenus pratiquant cette discipline sont désormais officiellement licenciés. Restait à les former pour qu'ils puissent valoriser le choix de cette discipline. C'est en cours grâce à l'initiative de Christine Barbier, (assistante sociale au service pénitentiaire d'insertion et de probation) qui a recherché les financements ⁽¹⁾, assuré les contacts avec la fédération nationale et participé à la concertation

⁽²⁾ organisée pour choisir les détenus qui allaient bénéficier de ce stage; ils étaient nombreux à souhaiter en bénéficier.

Tous assidus, les douze hommes suivent actuellement un stage pour obtenir un diplôme d'assistant animateur sportif de la fédération française d'haltérophilie. Ce brevet fédé-

Depuis septembre 2001, la section haltérophilie de la maison d'arrêt est affiliée à la fédération française dont les détenus sont désormais officiellement titulaires de la licence

ral leur permettra, une fois sortis de prison, d'assurer bénévolement des formations dans les clubs affiliés à ladite fédération.

Ce cycle de formation est organisé en trois modules de deux jours et prendra fin le 19 juillet prochain. Il

est assuré en alternance par trois intervenants: Robert Manlay, MM. Buttigieg et Guennec, conseillers techniques de la section "compétition" de la fédération, et délégués par Jeunesse et Sports. Ils bénéficient de l'appui de Robert Magniez, moniteur de sport à la maison d'arrêt de Privas et Eric Prosbikian, actuellement en cours de formation pour assurer les remplacements du précédent.

Cette discipline et ces stages étant très demandés dans l'univers carcéral, un projet de convention se profile à l'horizon entre le ministère de la Justice et la fédération française d'haltérophilie.

Jean-François PERRET ■

⁽¹⁾ Financement assuré par la direction régionale du service pénitentiaire de Lyon, avec le concours de Jeunesse et Sport et de la fédération française

⁽²⁾ Concertation engagée à la maison d'arrêt, entre le personnel surveillant, le service pénitentiaire de probation et d'insertion, le moniteur de sport et le service médical